

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300274400018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SGCA

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	39
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	40
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	41
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	42
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	43
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	44
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	45
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	46
A8 - Etat des charges transférées	47
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	48
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	49
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A10.3 - Opérations liées aux cessions	52
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	53
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	54
A11 - Etat des travaux en régie	55
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	57

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	58
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	59
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	60
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	61
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	62
B1.6 - Etat des engagements reçus	63
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	64
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	65

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	66
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	67
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	68
C1.2 - Actions de formation des élus	71
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	72
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	73
C3.2 - Liste des établissements publics créés	74
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	77
C3.6 - Identification des flux croisés	79
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	80
D2 - Arrêté et signatures	81

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	MAIRIE COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS	CA 2022
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 069 640,09	G 2 641 327,57
	Section d'investissement	B 1 377 089,06	H 1 739 818,09

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 336 972,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 273 226,83 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 446 729,15	= G+H+I+J 4 991 344,99

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 753 123,00	L 334 619,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 753 123,00	= K+L 334 619,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 069 640,09	= G+I+K 2 978 300,07
	Section d'investissement	= B+D+F 2 130 212,06	= H+J+L 2 347 663,92
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 199 852,15	= G+H+I+J+K+L 5 325 963,99

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 753 123,00	L 334 619,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	334 619,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 977,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	97 439,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	636 707,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	576 675,00	513 926,58	0,00	0,00	62 748,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 313 440,00	1 247 303,45	0,00	0,00	66 136,55
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	134 135,00	132 008,12	0,00	0,00	2 126,88
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 039 250,00	1 893 238,15	0,00	0,00	146 011,85
66	Charges financières	38 710,00	34 066,78	0,00	0,00	4 643,22
67	Charges exceptionnelles	312 300,00	0,00	0,00	0,00	312 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 390 260,00	1 927 304,93	0,00	0,00	462 955,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	414 856,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 036,00	142 335,16			-136 299,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		420 892,00	142 335,16			278 556,84
TOTAL		2 811 152,00	2 069 640,09	0,00	0,00	741 511,91
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	44 800,00	44 492,24	0,00	0,00	307,76
70	Produits services, domaine et ventes div	148 200,00	182 465,77	0,00	0,00	-34 265,77
73	Impôts et taxes	1 665 602,00	1 667 862,49	0,00	0,00	-2 260,49
74	Dotations et participations	465 577,00	469 746,52	0,00	0,00	-4 169,52
75	Autres produits de gestion courante	55 000,00	59 195,50	0,00	0,00	-4 195,50
Total des recettes de gestion courante		2 379 179,00	2 423 762,52	0,00	0,00	-44 583,52
76	Produits financiers	0,00	6,45	0,00	0,00	-6,45
77	Produits exceptionnels	1 000,00	151 658,04	0,00	0,00	-150 658,04
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 380 179,00	2 575 427,01	0,00	0,00	-195 248,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	94 000,00	65 900,56			28 099,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		94 000,00	65 900,56			28 099,44
TOTAL		2 474 179,00	2 641 327,57	0,00	0,00	-167 148,57
Pour information		(3) 336 972,50				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 300,00	15 121,24	18 977,00	17 201,76
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	210 500,00	90 723,15	97 439,00	22 337,85
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 212 642,00	1 009 887,60	636 707,00	566 047,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 474 442,00	1 115 731,99	753 123,00	605 587,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 500,00	195 456,51	0,00	2 043,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	200 000,00	195 456,51	0,00	4 543,49
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 674 442,00	1 311 188,50	753 123,00	610 130,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	94 000,00	65 900,56		28 099,44
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	94 000,00	65 900,56		28 099,44
	TOTAL	2 768 442,00	1 377 089,06	753 123,00	638 229,94
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	549 222,00	185 114,60	334 619,00	29 488,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	726 970,00	695 000,00	0,00	31 970,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 276 192,00	880 114,60	334 619,00	61 458,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	130 000,00	185 237,33	0,00	-55 237,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	228 000,00	228 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	304 131,00	304 131,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	136 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	798 131,00	717 368,33	0,00	80 762,67
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 074 323,00	1 597 482,93	334 619,00	142 221,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	414 856,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 036,00	142 335,16		-136 299,16
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	420 892,00	142 335,16		278 556,84
	TOTAL	2 495 215,00	1 739 818,09	334 619,00	420 777,91

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 273 226,83			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	513 926,58		513 926,58
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 247 303,45		1 247 303,45
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	132 008,12		132 008,12
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	34 066,78	0,00	34 066,78
67	Charges exceptionnelles	0,00	136 300,00	136 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	6 035,16	6 035,16
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 927 304,93	142 335,16	2 069 640,09
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	195 456,51	0,00	195 456,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	15 121,24	0,00	15 121,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	90 723,15	0,00	90 723,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 009 887,60	65 900,56	1 075 788,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 311 188,50	65 900,56	1 377 089,06
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	44 492,24		44 492,24
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	182 465,77		182 465,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		65 900,56	65 900,56
73	Impôts et taxes	1 667 862,49		1 667 862,49
74	Dotations et participations	469 746,52		469 746,52
75	Autres produits de gestion courante	59 195,50	0,00	59 195,50
76	Produits financiers	6,45	0,00	6,45
77	Produits exceptionnels	151 658,04	0,00	151 658,04
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 575 427,01	65 900,56	2 641 327,57
Pour information				336 972,50
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	185 237,33	0,00	185 237,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	228 000,00		228 000,00
13	Subventions d'investissement	185 114,60	0,00	185 114,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	695 000,00	0,00	695 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		136 246,74	136 246,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	53,26	53,26
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	304 131,00	0,00	304 131,00
28	Amortissement des immobilisations		6 035,16	6 035,16
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 597 482,93	142 335,16	1 739 818,09
Pour information				273 226,83
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	576 675,00	513 926,58	0,00	0,00	62 748,42
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	75 000,00	75 243,17	0,00	0,00	-243,17
60611	Eau et assainissement	44 140,00	14 496,69	0,00	0,00	29 643,31
60612	Energie - Electricité	44 300,00	36 967,64	0,00	0,00	7 332,36
60613	Chauffage urbain	48 300,00	48 661,37	0,00	0,00	-361,37
60621	Combustibles	1 360,00	2 106,00	0,00	0,00	-746,00
60622	Carburants	9 500,00	10 443,79	0,00	0,00	-943,79
60623	Alimentation	500,00	713,11	0,00	0,00	-213,11
60628	Autres fournitures non stockées	3 850,00	3 392,14	0,00	0,00	457,86
60631	Fournitures d'entretien	14 100,00	13 792,94	0,00	0,00	307,06
60632	Fournitures de petit équipement	68 000,00	62 312,33	0,00	0,00	5 687,67
60633	Fournitures de voirie	16 200,00	13 637,89	0,00	0,00	2 562,11
60636	Vêtements de travail	4 235,00	4 647,64	0,00	0,00	-412,64
6064	Fournitures administratives	7 230,00	6 961,78	0,00	0,00	268,22
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	8 738,80	0,00	0,00	-738,80
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	11 028,02	0,00	0,00	3 971,98
6068	Autres matières et fournitures	5 500,00	3 606,26	0,00	0,00	1 893,74
611	Contrats de prestations de services	36 610,00	35 257,24	0,00	0,00	1 352,76
6135	Locations mobilières	12 000,00	13 662,94	0,00	0,00	-1 662,94
61521	Entretien terrains	7 000,00	6 686,46	0,00	0,00	313,54
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	15 978,13	0,00	0,00	-5 978,13
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	18 173,54	0,00	0,00	1 826,46
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 500,00	8 021,99	0,00	0,00	4 478,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	178,00	0,00	0,00	22,00
6156	Maintenance	15 000,00	4 837,57	0,00	0,00	10 162,43
6161	Multirisques	12 500,00	11 989,62	0,00	0,00	510,38
6168	Autres primes d'assurance	2 900,00	2 939,94	0,00	0,00	-39,94
617	Etudes et recherches	550,00	500,00	0,00	0,00	50,00
6182	Documentation générale et technique	900,00	1 135,50	0,00	0,00	-235,50
6184	Versements à des organismes de formation	5 100,00	2 000,00	0,00	0,00	3 100,00
6188	Autres frais divers	14 000,00	14 659,60	0,00	0,00	-659,60
6226	Honoraires	2 000,00	2 317,50	0,00	0,00	-317,50
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	13 260,00	0,00	0,00	-8 260,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 000,00	15 456,76	0,00	0,00	3 543,24
6251	Voyages et déplacements	150,00	343,83	0,00	0,00	-193,83
6257	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	5 151,04	0,00	0,00	-1 151,04
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	7 796,01	0,00	0,00	1 203,99
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 249,56	0,00	0,00	-749,56
6281	Concours divers (cotisations)	6 050,00	5 949,00	0,00	0,00	101,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 600,00	1 740,78	0,00	0,00	859,22
63512	Taxes foncières	6 400,00	7 892,00	0,00	0,00	-1 492,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 313 440,00	1 247 303,45	0,00	0,00	66 136,55
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 055,00	12 517,60	0,00	0,00	537,40
6411	Personnel titulaire	764 819,00	745 079,86	0,00	0,00	19 739,14
6413	Personnel non titulaire	78 818,00	74 915,66	0,00	0,00	3 902,34
6415	Indemnité inflation	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	15 809,00	11 671,03	0,00	0,00	4 137,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	140 150,00	139 766,46	0,00	0,00	383,54
6453	Cotisations aux caisses de retraites	199 456,00	196 076,93	0,00	0,00	3 379,07
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 833,00	3 144,94	0,00	0,00	688,06
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 500,00	47 743,16	0,00	0,00	2 756,84
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	3 203,81	0,00	0,00	-1 203,81
6478	Autres charges sociales diverses	7 000,00	7 184,00	0,00	0,00	-184,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
739211	Attributions de compensation	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	134 135,00	132 008,12	0,00	0,00	2 126,88
6531	Indemnités	79 550,00	80 868,57	0,00	0,00	-1 318,57
6532	Frais de mission	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	3 350,00	3 678,71	0,00	0,00	-328,71
65548	Autres contributions	720,00	756,00	0,00	0,00	-36,00
657362	Subv. fonct. CCAS	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	34 200,00	30 704,00	0,00	0,00	3 496,00
65888	Autres	15,00	0,84	0,00	0,00	14,16

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 039 250,00	1 893 238,15	0,00	0,00	146 011,85
66	Charges financières (b)	38 710,00	34 066,78	0,00	0,00	4 643,22
66111	Intérêts réglés à l'échéance	36 210,00	33 189,00	0,00	0,00	3 021,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 500,00	877,78	0,00	0,00	1 622,22
67	Charges exceptionnelles (c)	312 300,00	0,00	0,00	0,00	312 300,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 300,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	310 000,00	0,00	0,00	0,00	310 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 390 260,00	1 927 304,93	0,00	0,00	462 955,07
023	Virement à la section d'investissement	414 856,00	0,00			414 856,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 036,00	142 335,16			-136 299,16
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	53,26			-53,26
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	136 246,74			-136 246,74
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 036,00	6 035,16			0,84
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		420 892,00	142 335,16			278 556,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		420 892,00	142 335,16			278 556,84
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 811 152,00	2 069 640,09	0,00	0,00	741 511,91
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	44 800,00	44 492,24	0,00	0,00	307,76
6419	Remboursements rémunérations personnel	41 800,00	41 492,24	0,00	0,00	307,76
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	148 200,00	182 465,77	0,00	0,00	-34 265,77
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 500,00	16 750,00	0,00	0,00	-10 250,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 800,00	7 122,84	0,00	0,00	-322,84
7067	Redev. services périscolaires et enseign	87 000,00	107 721,78	0,00	0,00	-20 721,78
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	31 400,00	29 451,67	0,00	0,00	1 948,33
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	9 000,00	13 457,28	0,00	0,00	-4 457,28
7088	Produits activités annexes (abonnements)	7 500,00	7 962,20	0,00	0,00	-462,20
73	Impôts et taxes	1 665 602,00	1 667 862,49	0,00	0,00	-2 260,49
73111	Impôts directs locaux	1 043 869,00	1 047 231,00	0,00	0,00	-3 362,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	1 472,00	0,00	0,00	-472,00
73211	Attribution de compensation	340 000,00	331 863,00	0,00	0,00	8 137,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	61 849,00	61 849,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	33 000,00	36 153,00	0,00	0,00	-3 153,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	73 600,00	77 010,49	0,00	0,00	-3 410,49
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	112 284,00	112 284,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	465 577,00	469 746,52	0,00	0,00	-4 169,52
7411	Dotation forfaitaire	312 306,00	312 306,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	61 258,00	61 258,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	81 359,00	81 359,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 000,00	5 515,14	0,00	0,00	-515,14
74718	Autres participations Etat	2 985,00	6 508,38	0,00	0,00	-3 523,38
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 669,00	2 800,00	0,00	0,00	-131,00
75	Autres produits de gestion courante	55 000,00	59 195,50	0,00	0,00	-4 195,50
752	Revenus des immeubles	55 000,00	59 192,88	0,00	0,00	-4 192,88
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,62	0,00	0,00	-2,62
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 379 179,00	2 423 762,52	0,00	0,00	-44 583,52
76	Produits financiers (b)	0,00	6,45	0,00	0,00	-6,45
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	6,45	0,00	0,00	-6,45
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	151 658,04	0,00	0,00	-150 658,04
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	13 499,58	0,00	0,00	-13 499,58
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	136 300,00	0,00	0,00	-136 300,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 858,46	0,00	0,00	-858,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 380 179,00	2 575 427,01	0,00	0,00	-195 248,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	94 000,00	65 900,56			28 099,44
722	Immobilisations corporelles	94 000,00	65 900,56			28 099,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		94 000,00	65 900,56			28 099,44
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 474 179,00	2 641 327,57	0,00	0,00	-167 148,57
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		336 972,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	51 300,00	15 121,24	18 977,00	17 201,76
202	Frais réalisat° documents urbanisme	40 000,00	7 112,33	16 977,00	15 910,67
2051	Concessions, droits similaires	11 300,00	8 008,91	2 000,00	1 291,09
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	210 500,00	90 723,15	97 439,00	22 337,85
2111	Terrains nus	100 000,00	395,13	90 000,00	9 604,87
2152	Installations de voirie	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	3 000,00	1 363,20	0,00	1 636,80
2182	Matériel de transport	68 000,00	66 006,34	0,00	1 993,66
2183	Matériel de bureau et informatique	18 500,00	12 937,34	4 011,00	1 551,66
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	3 428,00	1 572,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	10 021,14	0,00	1 978,86
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 212 642,00	1 009 887,60	636 707,00	566 047,40
2312	Agencements et aménagements de terrains	240 456,00	69 948,20	69 948,00	100 559,80
2313	Constructions	1 543 099,00	667 130,88	417 681,00	458 287,12
2315	Installat°, matériel et outillage techni	429 087,00	272 808,52	149 078,00	7 200,48
Total des dépenses d'équipement		2 474 442,00	1 115 731,99	753 123,00	605 587,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 500,00	195 456,51	0,00	2 043,49
1641	Emprunts en euros	197 500,00	195 456,51	0,00	2 043,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		200 000,00	195 456,51	0,00	4 543,49
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 674 442,00	1 311 188,50	753 123,00	610 130,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	94 000,00	65 900,56		28 099,44
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	94 000,00	65 900,56		28 099,44
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 500,00	5 479,14		20,86
2313	Constructions	64 500,00	41 802,53		22 697,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	24 000,00	18 618,89		5 381,11
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		94 000,00	65 900,56		28 099,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 768 442,00	1 377 089,06	753 123,00	638 229,94
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	549 222,00	185 114,60	334 619,00	29 488,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	42 175,00	0,00	42 175,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	117 360,00	0,00	117 360,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	129 100,00	101 165,08	27 934,00	0,92
1341	D.E.T.R. non transférable	185 126,00	55 153,00	119 296,00	10 677,00
1342	Amendes de police non transférable	17 000,00	21 333,00	0,00	-4 333,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	51 000,00	0,00	27 854,00	23 146,00
1348	Autres fonds non transférables	7 461,00	7 463,52	0,00	-2,52
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	726 970,00	695 000,00	0,00	31 970,00
1641	Emprunts en euros	726 970,00	695 000,00	0,00	31 970,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 276 192,00	880 114,60	334 619,00	61 458,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	358 000,00	413 237,33	0,00	-55 237,33
10222	FCTVA	55 000,00	57 902,75	0,00	-2 902,75
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	127 334,58	0,00	-52 334,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	228 000,00	228 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	304 131,00	304 131,00	0,00	0,00
276341	Créance Communes du GFP	304 131,00	304 131,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	136 000,00		0,00	
Total des recettes financières		798 131,00	717 368,33	0,00	80 762,67
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 074 323,00	1 597 482,93	334 619,00	142 221,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement	414 856,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 036,00	142 335,16		-136 299,16
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	136 246,74		-136 246,74
2111	Terrains nus	0,00	53,26		-53,26
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 036,00	5 868,49		167,51
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	166,67		-166,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		420 892,00	142 335,16		278 556,84
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		420 892,00	142 335,16		278 556,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 495 215,00	1 739 818,09	334 619,00	420 777,91
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		273 226,83			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9621348418	29/09/2021	500 000,00	0,00	877,78	0,00	0,00
96223448605	31/10/2022	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	877,78	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 672 441,23									
1641 Emprunts en euros (total)					3 672 441,23									
259403002	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2008		01/03/2008	180 000,00	C		4,860	4,860	euros	M	P	N	A-1
0796500020728303	CREDIT MUTUEL	29/07/2022		31/08/2022	695 000,00	F		0,750	0,750	euros	T	P	N	A-1
102780085100026365102	CREDIT MUTUEL	01/05/2018		31/07/2018	200 000,00	F		1,200	1,200	euros	T	P	N	A-1
102780085100026365105	CREDIT MUTUEL	11/12/2018		31/03/2019	100 000,00	F		1,550	1,550	euros	T	P	N	A-1
102780085100026365107	CREDIT MUTUEL	04/06/2019		31/08/2019	200 000,00	F		1,480	1,480	euros	T	P	N	A-1
259403001	DEXIA CREDIT LOCAL	01/09/2008		01/11/2008	230 000,00	C		4,330	4,330	euros	M	P	N	A-1
26365108	CREDIT MUTUEL	30/09/2020		31/10/2020	200 000,00	F		1,650	1,650	euros	T	P	N	A-1
282222	DEXIA CREDIT LOCAL	18/12/2009		01/03/2010	300 000,00	F		0,459	0,459	euros	M	P	N	A-1
28222202	DEXIA CREDIT LOCAL	15/02/2010		01/04/2010	50 000,00	F		0,418	0,418	euros	M	P	N	A-1
37895	CDC	01/11/2015		01/01/2016	200 000,00	C		1,750	1,750	euros	T	C	N	A-1
5028125	CDC	01/05/2014		01/05/2014	60 000,00	C		2,250	2,250	euros	T	C	N	A-1
8381894	CAISSE D EPARGNE	03/06/2013		25/07/2013	200 000,00	F		4,400	4,400	euros	M	P	N	A-1
A170928	CAISSE D EPARGNE	25/06/2009		25/07/2009	200 000,00	F		4,460	4,460	euros	M	P	N	A-1
A171202P	CAISSE D EPARGNE	25/03/2012		25/04/2012	395 780,79			1,547	1,547	euros	M	P	N	-
A1712052	CAISSE D EPARGNE	01/03/2012		25/08/2012	200 000,00	F		3,880	3,880	euros	A	P	N	A-1
MIN510266EUR/002	DEXIA CREDIT LOCAL	16/06/2016		01/09/2016	61 660,44	C		2,180	2,180	euros	T	P	N	A-1
MON539273EUR	BANQUE POSTALE	22/12/2021		01/04/2022	200 000,00	F		0,820	0,820	euros	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 672 441,23									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 198 467,27					195 456,45	33 189,04	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 198 467,27					195 456,45	33 189,04	0,00	0,00
259403002	N	0,00	A-1	2 000,00	0,00	C		4,860	12 000,00	413,10	0,00	0,00
0796500020728303	N	0,00	A-1	673 069,81	14,00	F		0,750	21 930,19	1 753,85	0,00	0,00
102780085100026365102	N	0,00	A-1	143 727,03	10,00	F		1,200	12 768,62	1 820,63	0,00	0,00
102780085100026365105	N	0,00	A-1	82 395,63	16,00	F		1,550	4 503,75	1 320,84	0,00	0,00
102780085100026365107	N	0,00	A-1	157 216,44	11,00	F		1,480	12 450,42	2 442,18	0,00	0,00
259403001	N	0,00	A-1	17 054,72	0,00	C		4,330	19 671,96	1 202,88	0,00	0,00
26365108	N	0,00	A-1	180 645,57	17,00	F		1,650	8 690,55	3 070,45	0,00	0,00
282222	N	0,00	A-1	118 505,48	7,00	F		0,537	15 497,39	1 142,64	0,00	0,00
28222202	N	0,00	A-1	19 897,95	7,00	F		0,537	2 577,39	191,79	0,00	0,00
37895	N	0,00	A-1	130 000,00	13,00	C		1,750	10 000,00	2 362,41	0,00	0,00
5028125	N	0,00	A-1	33 787,04	11,00	C		2,250	2 962,96	752,93	0,00	0,00
8381894	N	0,00	A-1	126 403,43	10,00	F		4,400	9 270,18	5 784,17	0,00	0,00
A170928	N	0,00	A-1	85 247,89	6,00	F		4,460	11 060,68	4 071,08	0,00	0,00
A171202P	N	0,00	-	172 505,69	7,00	C		0,449	22 596,40	2 009,02	0,00	0,00
A1712052	N	0,00	A-1	65 437,73	4,00	F		3,880	14 240,55	3 599,37	0,00	0,00
MIN510266EUR/002	N	0,00	A-1	0,00	0,00	C		0,000	5 808,27	0,00	0,00	0,00
MON539273EUR	N	0,00	A-1	190 572,86	14,00	F		0,820	9 427,14	1 251,70	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE - COMMUNE ST JULIEN LES ROSIERS - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 198 467,27					195 456,45	33 189,04	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 025 961,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €			0
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		200 000,00	I 195 456,51
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		197 500,00	195 456,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	197 500,00	195 456,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 500,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	195 456,51	753 123,00	0,00	948 579,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		991 023,00	III 495 403,49
Ressources propres externes de l'année (a)		434 131,00	489 368,33
10222	FCTVA	55 000,00	57 902,75
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	75 000,00	127 334,58
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276341	Créance Communes du GFP	304 131,00	304 131,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		556 892,00	6 035,16
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	6 036,00	5 868,49
28041582	GFP : Bâtiments, installations	0,00	166,67
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	136 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	414 856,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	495 403,49	334 619,00	273 226,83	228 000,00	1 331 249,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 948 579,51
Ressources propres disponibles	IV 1 331 249,32
Solde	V = IV – II (3) 382 669,81

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
24/06/2021	ACHAT VEFA MAISON MEDICALE	114 126,03	0,00	0
25/06/2021	LOCAUX COMMERCIAUX COEUR DE VILLAGE	199 963,62	0,00	0
29/06/2021	PLACE ET PARKING MAISON MEDICALE	69 948,20	0,00	0
10/01/2022	PARTIE NORD	26 916,00	0,00	0
11/01/2022	REMISE EN ETAT DESENFUMAGE	19 627,06	0,00	0
14/01/2022	TRAVAUX VOIRIE ET PLUVIAL	171 563,79	0,00	0
14/01/2022	EXTENSION RENOVATION COMPLEXE N MANDELA	205 864,09	0,00	0
07/02/2022	aspirateurs	397,75	0,00	0
08/02/2022	ECHELLES EV	299,00	0,00	0
08/02/2022	MODIFICATION PLU 1	6 152,33	0,00	0
08/02/2022	BUT FOOTBALL STADE ECLAIRAGE	45 176,43	0,00	0
25/02/2022	EGLISE	960,00	0,00	0
02/03/2022	DPMEC carrierasse	960,00	0,00	0
15/03/2022	MARTEAU BURINEUR	1 363,20	0,00	0
12/04/2022	CIMETIERE	9 776,89	0,00	0
14/04/2022	AMENAGEMENT VRD RD316	79 652,34	0,00	0
15/04/2022	TONDEUSE AUTOPORTEE ISEKI GF-402-WF	19 956,00	0,00	0
11/05/2022	TABLETTES CANTINE GARDERIE	1 098,00	0,00	0
25/05/2022	REFECTION GUINGUETTE	4 455,10	0,00	0
25/05/2022	2 ipad Ecole Maternelle	775,34	0,00	0
01/06/2022	EXTENSION RESEAU EDF CHEMIN DU MAS VIDAL	11 195,28	0,00	0
01/06/2022	ETUDE POUR TRAVAUX CHAUFFAGE ECOLE	81 885,02	0,00	0
08/06/2022	CAMION BENNE 7 TONNES	46 050,34	0,00	0
13/06/2022	COPIEUR ECOLE MATERNELLE	2 580,00	0,00	0
13/06/2022	COPIEUR ACCUEIL	4 860,00	0,00	0
13/06/2022	HOTTE GUINGUETTE DU CARABIOL	1 256,40	0,00	0
27/06/2022	Parcelle AN96 5m2 Terrain Bastide	205,59	0,00	0
27/06/2022	Parcelle AK 1 / 3416 m2 Terrain Ducros	189,54	0,00	0
28/06/2022	AUTOLAVEUSE	5 220,00	0,00	0
07/07/2022	LOGICIEL FACTURATION CANTINE GARDERIE	6 120,00	0,00	0
13/09/2022	LOGICIEL GO FOLIO	1 888,91	0,00	0
19/09/2022	MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE PORTABLE	1 044,00	0,00	0
19/09/2022	DIRECTEUR			
19/09/2022	MATERIEL INFORMATIQUE MAIRIE 2	2 580,00	0,00	0
	ORDINATEURS			
08/11/2022	FRIGO SERVICE TECHNIQUE	279,99	0,00	0
18/11/2022	ALARME SERVICES TECHNIQUES	1 490,40	0,00	0
28/11/2022	BANC EXTERIEUR	2 568,00	0,00	0
09/12/2022	Travaux en régie - EV Puits de Courlas	5 479,14	0,00	0
09/12/2022	Travaux en régie- CAFE DES PARENTS	8 018,88	0,00	0
09/12/2022	travaux en régie- GUINGUETTE	18 590,29	0,00	0
09/12/2022	Travaux en régie- WC ECLAIRAGE BOULISTE	1 099,60	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 181 632,55	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
	TONDEUSES	11 547,38	0	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
	MASTER 2892 XE 30	22 533,95	0	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00
	LOT1 - PARCELLE - LES COMBETTES	26,63	0	0,00	26,63	65 000,00	64 973,37
	LOT 2 -PARCELLE LES COMBETTES	26,63	0	0,00	26,63	65 000,00	64 973,37
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
	BALAYEUSE	2 137,25	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	ABRI BUS	5 122,72	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MATERIEL DE MUSIQUE	196,99	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	PANNEAUX DE VOIRIE	728,96	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	CHAISES TABLES SALLE POLY	5 896,28	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	HOTTE CUISINIÈRE	762,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	GUINGUET						
	IMPRIMANTE	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	AUTO LAVEUSE	2 495,91	0	0,00	2 495,91	0,00	-2 495,91
	COMPLEXE POLYVALENT						
	IMPRIMANTE MAIRIE	475,86	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	KARCHER	678,85	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	LOGICIEL PAIE	1 160,12	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	armoire urbanisme	120,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	pince à main	147,65	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	etau	94,48	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	perceuse	753,48	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	BALAYEUSE COMPLEXE	1 614,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	poste telealarme	1 853,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	aspirateur	223,95	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	retroprojecteur	119,60	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	LOGICIEL ETAT CIVIL	1 677,99	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	CARABIOL	388,65	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	BRACELET PISCINE	1 408,89	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	FAUTEUIL BUREAU ELUS	64,90	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMPRIMANTE ACCUEIL	273,89	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	VITRINE ASSO	217,67	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	VERROU CLES	917,07	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	EXTINCTEURS	574,37	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	scie circulaire	168,64	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	rabot	186,58	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	petit materiel station	753,32	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	karcher	954,23	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	perforateur coffret	1 021,10	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	COUPE CARREAUX	78,74	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	PERCEUSE	163,85	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAISSE A OUTILS	1 668,75	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	ORDINATEUR COMPLEXE	6 886,57	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	CHAMBRE FROIDE	700,01	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	CHAUFFAGE ALGECO	241,21	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	PROGICIEL DADSU	657,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	PIED DE MICRO	64,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	PIEDS TABLES CHAISES	358,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	BUREAU						
	FRIGIDAIRE MAIRIE	305,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MATS ET DRAPEAUX	900,59	0	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
	TV MAGNETOSCOPE	248,90	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MEUBLE TV	79,80	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	URN ELECTION	454,48	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	LOGICIELS MAIRIE	3 994,64	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	ABRI BUS	3 121,56	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	MOBILIER ALGECO	4 141,91	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	EXTINCTEU						
	PRESENTOIR MEUBLES	424,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	EC MAT						
	switch	55,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
	standard telephonique	889,82	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		92 759,82					133 750,83

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	136 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	136 300,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	53,26

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	37 414,56	
60631	aménagement de terrain	4 432,92	
60632	bâtiment	22 217,77	
60633	voirie	10 763,87	
012	Charges de personnel, frais assimilés	28 486,00	
6411	charges de personnel	28 486,00	
72	Travaux en régie		65 900,56
722	bacsule travaux en régie en investissement		65 900,56
TOTAL GENERAL		65 900,56	65 900,56

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	65 900,56
2312	aménagement de terrain- travaux en régie	5 479,14
2313	bâtiment- travaux en régie	41 802,53
2315	voirie-travaux en régie	18 618,89
TOTAL GENERAL		65 900,56

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	65 900,56
Recettes réelles de fonctionnement	2 575 427,01
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	2,56 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					676 080,90	128 489,42											2 177,95	13 868,00
ODHLM	2001	P	Garantie HLM PLATS	OFFICE DEP H.L.M. DU GARD	182 374,76	34 999,23	10,00	A	F		3,050	F		3,050	A-1	euros	641,18	3 540,00
ODHLM	2001	P	Garantie HLM PLA	OFFICE DEP H.L.M. DU GARD	493 706,14	93 490,19	10,00	A			3,550	F		3,550	A-1	euros	1 536,77	10 328,00
TOTAL GENERAL					676 080,90	128 489,42											2 177,95	13 868,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	16 045,95
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	16 045,95
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 575 427,01

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,62
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ASCL ST JULIEN LES ROSIERS	300,00	
ASSO DRAILLES ET CHEMINS JULIROS	300,00	
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES	5,00	
BASKET	300,00	
BOULE DE L AMITIE	300,00	
CLUB DE L AMITIE	300,00	
COMITE DES FETES ST JULIEN EN FE	670,00	
COS SAINT JULIEN LES ROSIERS	1 000,00	
CROIX ROUGE	1 000,00	
DANSE ET SOURIRE	300,00	
FOOT DETENTE ST JULIEN LES ROSIE	300,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	300,00	
KARATE	300,00	
LA MAIN AU PANIER	300,00	
LA RONDE DES DEUX SAINTS	300,00	
LE KIOSQUE	14 750,00	
LES RANDONNEURS CEVENOLS	300,00	
LES TORTUES DU BITUME	300,00	
Office Municipal de la Culture	2,00	
RESTO DU COEUR	500,00	
SOCIETE DE CHASSE LA DIANE	750,00	
ST JULIEN EN VADROUILLE	300,00	
YOGA BIEN ETRE ASSOCIATION	300,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
GERARD Pierre	700,00	subvention ravalement de façade
<u>Autres</u>		
C.C.A.S	16 000,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	39 877,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	5,70	0,00	5,70
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,70	0,00	1,70
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	6,23	20,23	20,12	0,00	20,12
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PP 2 CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,89	0,00	0,89
adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,97	0,97	0,97	0,00	0,97
adjoint technique principal 2 ième classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
adjoint technique principal 2ième classe	C	0,00	2,13	2,13	2,13	0,00	2,13
adjoint technique territorial	C	5,00	2,23	7,23	7,23	0,00	7,23
agent de maîtrise principal	C	0,00	0,90	0,90	0,90	0,00	0,90
agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,65	2,65	2,65	0,00	2,65
ATSEM 2 CLASSE	C	0,00	0,65	0,65	0,65	0,00	0,65
ATSEM PP 1 Classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
adjoint territorial du patrimoine		0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d animation principal 1 classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	7,79	31,79	31,38	0,00	31,38

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
EMPLOI SAISONNIER		TECH	352,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
communauté d'agglomération d'ALES	01/01/2016	TPU Additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 768 442,00	1 377 089,06	753 123,00	638 229,94
RECETTES	2 768 442,00	2 013 044,92	334 619,00	420 778,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 811 152,00	2 069 640,09	0,00	741 511,91
RECETTES	2 811 152,00	2 978 300,07	0,00	-167 148,07

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : LOTISSEMENT COEUR DE VILLAGE / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	804 132,00	733 443,84	0,00	70 688,16
RECETTES	804 132,00	804 131,00	0,00	1,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	468 164,00	467 860,04	0,00	303,96
RECETTES	468 164,00	467 860,04	0,00	303,96

BUDGET : CCAS St Julien les Rosiers / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 363,00	20 102,42	0,00	8 260,58
RECETTES	28 363,00	30 881,55	0,00	-2 518,55

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 572 574,00	2 110 532,90	753 123,00	708 918,10
RECETTES	3 572 574,00	2 817 175,92	334 619,00	420 779,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 307 679,00	2 557 602,55	0,00	750 076,45
RECETTES	3 307 679,00	3 477 041,66	0,00	-169 362,66
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 880 253,00	4 668 135,45	753 123,00	1 458 994,55
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 880 253,00	6 294 217,58	334 619,00	251 416,42

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 572 574,00	2 110 532,90	753 123,00	708 918,10
RECETTES	3 572 574,00	2 817 175,92	334 619,00	420 779,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 307 679,00	2 557 602,55	0,00	750 076,45
RECETTES	3 307 679,00	3 477 041,66	0,00	-169 362,66
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 880 253,00	4 668 135,45	753 123,00	1 458 994,55
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 880 253,00	6 294 217,58	334 619,00	251 416,42

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 045 387,00	4,33	37,71	0,00	1 148 415,44	4,33
TFPNB	19 293,00	7,18	57,27	0,00	11 049,10	7,18
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 064 680,00	0,00			1 159 464,54	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2023

Présenté par (1) serge BORD, maire.
 A salle du conseil municipal, le 30/03/2023
 serge BORD, maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A saint julien les rosiers, le 30/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGULHON MALLIA Stéphanie	
ANGER Pascale	
BONET Evelyne	
CRUVELLIER Michel	
CURTO Virginie	
DALVERNY Fabrice	
DEVISE Claire	
FOFANA Mory	
GEORGES Abiba	
HIGON Patrick	
HUPRELLE Arnaud	
JULLIAN SICARD Lorraine	
LIS Danielle	
MARTIN Bernard	
MOUTON Bernard	
PEIRETTI GARNIER Angélique	
PIC Pierre	
PLANTIER Eric	
POUDEVIGNE Olivier	
SIAU Françoise	
STASIACZYK Noël	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

STECKIW Géraldine	
-------------------	--

Certifié exécutoire par (1) serge BORD, maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/03/2023, et de la publication le 31/03/2023
A SAINT JULIEN LES ROSIERS, le 31/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.